

Contacteur LUTECE :

Maison Creilloise des Associations
11, rue des Hironvalles
60100 Creil

E-mail : contact@asso-lutece.org

Twitter : [@Asso_LUTECE](https://twitter.com/Asso_LUTECE)

LUTECE est membre de la FNAUT



Fédération Nationale des
Associations d'Usagers des Transports

Les grands travaux continuent en 2015

La ligne Creil-Beauvais, dont la fermeture était prévue de début juillet au 13 décembre 2014 pour réaliser des travaux de rénovation et de mise en accessibilité de certaines gares, ne rouvrira pas avant février 2015.

Selon R.F.F., qui a délégué la maîtrise d'œuvre du chantier à des prestataires privés, ce retard est dû à d'importants vols de câbles, mais d'autres sources évoquent également des malfaçons.

Deux chantiers de renouvellement de la voie et du ballast, entre Jaux et Ribécourt à partir du 19 janvier 2015, puis entre Chantilly et Gannes du 8 juin au 3 octobre 2015, auront une incidence importante sur le temps de trajet et le plan de transport.

D'autres chantiers, indispensables pour rattraper le retard de rénovation du réseau accumulé au cours des dernières décennies, sont planifiés sur les prochaines années, avec des conséquences parfois lourdes pour les usagers.

Service Annuel 2015 : une refonte complète des horaires

L'échec prévisible du premier cadencement de 2012, qui a été le déclencheur d'une forte dégradation de nos conditions de transport et de la régularité en Picardie, a conduit la SNCF et le Conseil régional à élaborer un nouveau plan de transport, les quelques aménagements apportés au fil des années n'ayant pas suffi à résoudre les problèmes de fond.

C'est donc une **nouvelle grille horaire entrant en vigueur le 14 décembre 2014**, qui nous a été présentée en octobre 2013, avec pour objectif, à offre globale constante, de limiter la propagation des retards sur le réseau et de mieux répartir les usagers dans les trains. Si ces nouveaux horaires sont susceptibles de **limiter la surcharge de certains trains** en améliorant la répartition de la desserte entre Creil et Paris (où les flux cumulés de voyageurs sont les plus importants), ils provoquent cependant une **dégradation considérable de la desserte de certaines gares situées au nord de Creil**, ainsi que des **relations entre les villes picardes**.

LUTECE a, comme d'autres associations et collectifs d'usagers, participé à plusieurs réunions de consultation regroupant des responsables du Conseil Régional de Picardie, de la SNCF et de R.F.F. Face au constat de détérioration, un **dossier de demandes concrètes et réalistes**, visant à **amender le projet horaire** (que nous ne pouvions pas remettre en cause dans sa globalité) a été remis à nos interlocuteurs. Celui-ci tient compte des doléances des usagers et de notre analyse des grilles horaires.

Plusieurs améliorations ont pu être obtenues suite à nos demandes :

- **Un arrêt à Creil**, dont le rétablissement nous a été confirmé récemment, sur le premier Intercités Paris-Amiens, **permettra aux habitants du Sud de l'Oise de continuer à pouvoir travailler ou étudier à Amiens** dans des conditions acceptables avec une arrivée avant 8h40. Cet arrêt sera en effet en correspondance avec les TER en provenance de toutes les branches de l'étoile de Creil. Un second arrêt a également pu être rétabli en milieu de journée.
- La création de deux TER – un omnibus Creil-Amiens à 19h07, en correspondance avec le semi-direct au départ de Paris à 18h34, et un semi-direct Paris-Amiens à 19h04 – **évitera une augmentation inacceptable du temps d'attente vers Laigneville, Liancourt, Clermont et Saint-Just** le soir.
- Les horaires de certains trains à **Chantilly et Orry-la-Ville** seront décalés de façon à **éviter des trous d'offre trop importants** en journée.
- **Des arrêts** dans les haltes à proximité de Creil (**Villers-St-Paul, Laigneville, Liancourt,...**) ont pu être **créés ou rétablis** le soir et le week-end.
- Plusieurs trains ont pu être décalés à Creil et à Compiègne pour **sauvegarder des correspondances existantes ou en créer** de nouvelles, depuis des trains omnibus en provenance de **Pontoise** ou de **St-Quentin**.

Malgré ces aménagements, d'importants points noirs subsistent :

La desserte des gares moyennes et haltes entre St-Quentin et Paris sera moins bonne, des arrêts ou des trains existants depuis 2012 n'étant pas reconduits. C'est le cas, par exemple, de **Pont-Ste-Maxence** ou de **Rieux-Angicourt**, où les **trains** depuis ou vers Paris seront **moins nombreux** aux heures de pointe (matin et soir) et **moins bien répartis** dans l'heure. Des **dessertes** seront également **supprimées entre St-Quentin et Compiègne**. Entre Creil et Amiens, l'offre reste déficiente, du fait de la politique de desserte d'Intercités qui **ignore les besoins des villes moyennes**, et de l'absence de TER sur cette tranche horaire : **aucun départ pour Clermont, St-Just depuis Paris entre 7h04 et 9h07, ni de train Amiens – Paris desservant les gares intermédiaires entre 8h38 et 12h38 !**

Un an aura donc été nécessaire pour que LUTECE obtienne gain de cause sur certaines réclamations après la dernière refonte des horaires en décembre 2011.

LUTECE reste donc mobilisée et appelle les usagers et les élus locaux à intervenir pour obtenir de nouvelles avancées.

Suite en page 2 ->

Un plan de transport qui ne pourra tenir ses promesses sans renforcement de la maintenance

Les **nombreux incidents matériels des mois de septembre et octobre**, en partie responsables de la **régularité historiquement basse** sur cette période, renforcent nos craintes exprimées depuis la présentation du projet horaire : Si la fiabilité du matériel et des infrastructures ne s'améliorent pas, ce changement d'horaires contraignant une partie des usagers à changer leurs habitudes voire leur mode de vie au prix de lourds sacrifices, aura été effectué en vain.

Trains sans contrôleur, gares fermées : LUTECE réagit !

E.A.S. (Exploitation à Agent Seul) ou A.N.S. (Accompagnement Non Systématique), qu'est-ce que cela ? C'est le remplacement du chef de bord, présent systématiquement dans chaque TER jusqu'au 5 juillet dernier, par des brigades de contrôle qui passeront occasionnellement dans les trains de l'axe Beauvais – Paris.

- Nous avons manifesté notre opposition à cette mesure : 4 000 usagers ont signé la pétition des associations et collectifs. Le maintien du personnel de bord est en effet nécessaire pour assurer un service aux usagers sûr, fiable et qui tienne compte des besoins de prise en charge et d'information des voyageurs, en particulier en situation perturbée.
- De **nombreuses perturbations** sont liées à ce nouveau dispositif : Les trains ne peuvent plus partir en cas de panne des caméras permettant au conducteur de surveiller les montées et descentes de passagers. La longueur des rames a par ailleurs été limitée à 8 voitures alors que la présence d'un contrôleur permettrait une circulation en 9 voitures. Sans oublier l'**augmentation des dégradations sur le matériel** et la **montée des incivilités**, constatées par les usagers et confirmées par un rapport de l'entreprise chargée de la surveillance de certains trains.

La SNCF prétend améliorer la lutte contre la fraude en regroupant les contrôleurs en équipes, mais elle oublie de préciser que **cette réorganisation se fait avec des effectifs en baisse**. Un **faible nombre de TER** sera donc accompagné par des **agents assermentés**.

La suppression des contrôleurs est d'autant plus inacceptable que la SNCF, au même moment, ferme des gares ou réduit le temps d'ouverture des guichets d'une trentaine d'entre elles en Picardie (Rieux, Hermes, Montataire, Thourotte, St Leu d'Esserent entre autres). Ces différentes mesures sont incohérentes.

Quelle solution restera-t-il aux usagers qui ont besoin d'un titre de transport ou d'une information ?

Tout le monde ne possède pas un smartphone ou même une carte bleue pour acheter un billet sur un distributeur, si toutefois celui-ci existe et fonctionne.

La machine ne saurait remplacer les agents des gares dans leurs missions **d'accueil, de conseil, de sécurité et de vente**.

Ces économies de personnel risquent de **contraindre des usagers à voyager dans l'illégalité** malgré-eux, et de **pousser les utilisateurs occasionnels vers les transports individuels**, ce qui ne va pas dans le sens du développement durable dont tout le monde se réclame.

LUTECE a envoyé au Conseil régional et aux élus une **série de propositions sur l'organisation des gares**, visant à **maintenir un niveau de service correct** tout en tenant compte des impératifs de maîtrise des coûts.

➤ Rejoignez LUTECE !

BULLETIN D'ADHESION A LUTECE	
NOM :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Adresse mail : @	
adhère à l'association LUTECE et verse sa cotisation de 5 euros à l'ordre de LUTECE (de préférence par chèque)	
Envoyez votre adhésion à :	LUTECE Maison Creilloise des Associations 11, rue de Hironvales 60100 CREIL

Imprimerie AGIL – Ne pas jeter sur la voie publique

Cette publication a pu être réalisée grâce au soutien de la CAC et de la ville de Villers Saint Paul